

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse  
et des Sports

L'utilisation des  
équipements  
sportifs parisiens  
par le public  
associatif

8<sup>ème</sup>  
arrondissement



## Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

## 5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

### 1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

### 2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

### 3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

### 4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

### 5. L'analyse du profil des pratiquants

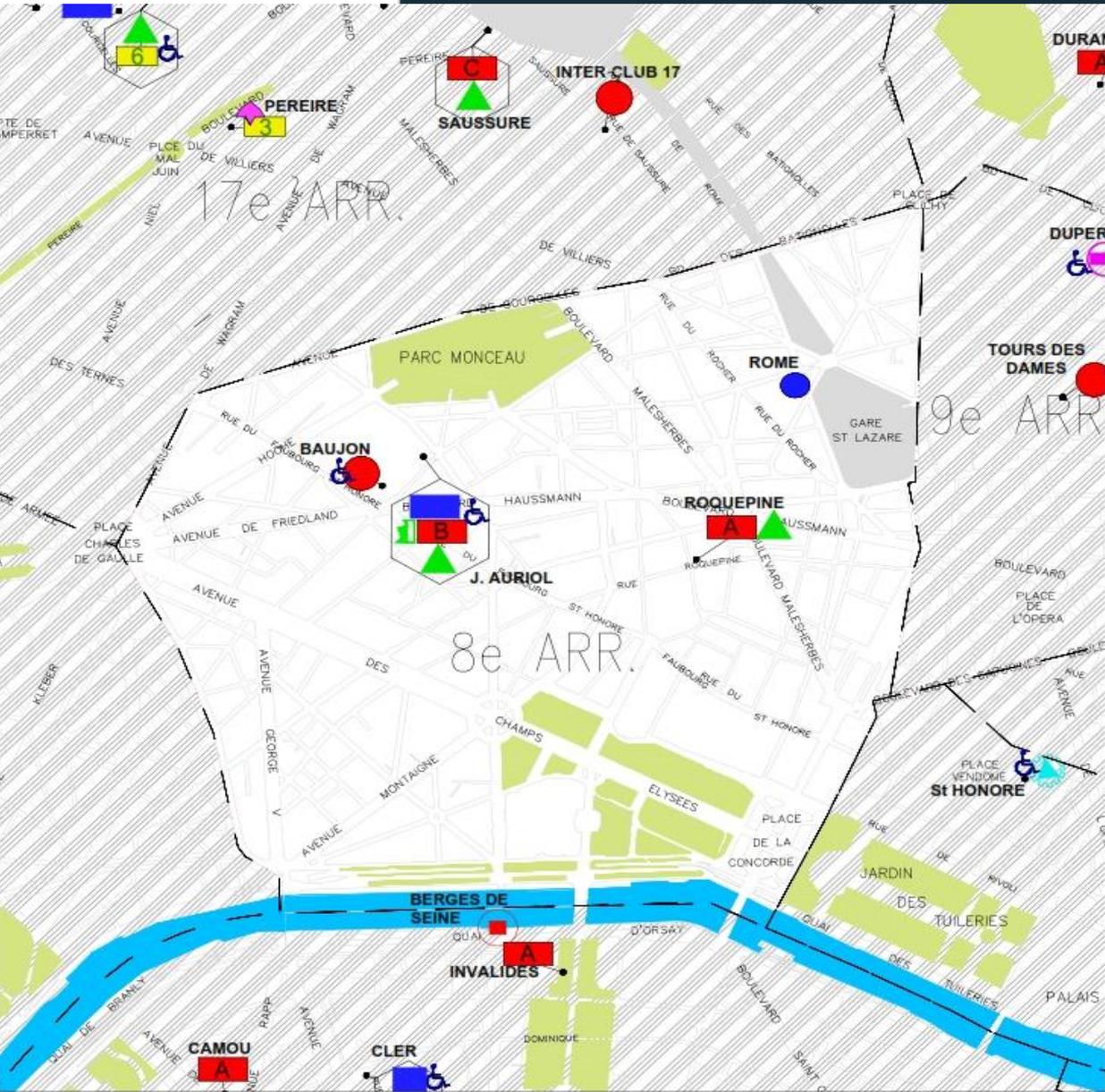
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

# 8<sup>ème</sup> arrondissement

La place des installations sportives  
sur l'arrondissement et le volume  
de créneaux dédiés à la pratique

8

# Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



**MAIRIE DE PARIS**

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

**PLAN DU 8eme ARRONDISSEMENT**

**EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**LEGENDE**

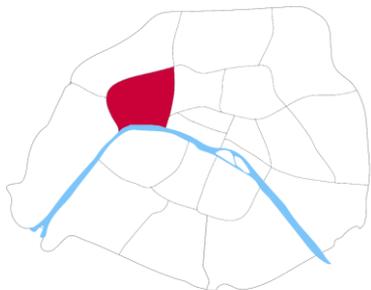
	CENTRE SPORTIF		CENTRE CONCEDE
	LIMITES ARRONDISSEMENTS		CENTRE PARIS ANIM'
	EQUIPEMENT CONCEDE		KIOSQUE JEUNES
	STADE		ESPACE PARIS JEUNE
	GYMNASE Type A : 20mx15m Type B : 30mx20m Type C : 40mx20m		CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
	TEP rattaché à un site (escaliers+stades)		TERRAINS EN ACCES LIBRE
	TEP INDEPENDANT (escaliers+stades)		AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport et street work out)
	TENNIS*		CITY STADE
	PISCINE		ROLLER-PARK/SKATEPARK
	BASSIN ECOLE		PATINOIRE
	BAINS DOUCHES		TENNIS DE TABLE
	SALLE DE SPORT		MUR D'ESCALADE
	AUTRES EQUIPEMENTS		BOULODROME
			EN TRAVAUX
			ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

Echelle : \_\_\_\_\_ N° Plan : \_\_\_\_\_ Indice : \_\_\_\_\_

Modifié par : DE LA PORTE DES VAUX Béatrice Date de Modification : 16 Mars 2017

0 250 500

## 8 Un volume global d'aires sportives relativement peu important... mais à relativiser au regard du nombre d'habitants



Avec une population municipale de 38 257 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (INSEE), le 8<sup>ème</sup> arrondissement fait partie des 5 arrondissements les moins importants (16<sup>ème</sup> arrondissement en nombre d'habitants) et regroupe près de 1,72 % de la population communale.

Le 8<sup>ème</sup> comptabilise peu d'aires sportives : avec 79 aires, son offre représente seulement 2,53% du parc parisien, le situant à la 14<sup>ème</sup> place des arrondissements, en terme de dotation globale.

Pour autant, cet arrondissement est celui qui présente également l'un des plus forts taux d'aires sportives ramené au nombre d'habitants. Ainsi, le 8<sup>ème</sup> a une densité de 20 aires sportives pour 10 000 habitants, alors que la moyenne parisienne est de 14 aires pour 10 000 habitants. Ce ratio le place en 3<sup>ème</sup> position des arrondissements parisiens.

A l'instar des autres arrondissements, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 37 000 et 40 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 31 aires sportives pour 10 000 habitants.

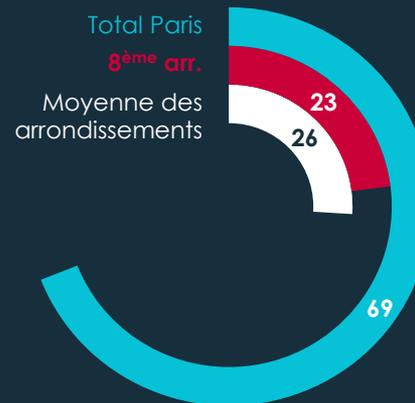
Enfin, en terme de diversité d'aires, cet arrondissement est proche de la moyenne parisienne avec 23 types d'aires différents (contre 26 en moyenne).

### Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	31
Ville de Paris	14
8 <sup>ème</sup> arrondissement	20

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

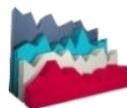
### Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

## Un volume global d'heures relativement faible au regard d'autres arrondissements mais des aires sportives qui s'ouvrent au plus grand nombre

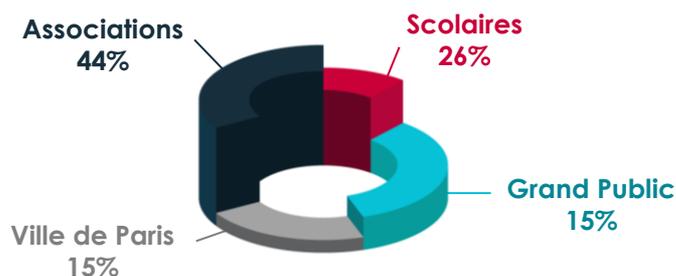
Avec près de 862 heures hebdomadaires de réservation des aires sportives en 2017 (soit environ 30 153 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 8<sup>ème</sup> arrondissement ne fait pas partie des arrondissements les plus « sportifs » de la capitale au regard de sa capacité d'accueil au sein des différentes aires. En 2017, 503 créneaux ont été occupés périodiquement, avec une moyenne de 1h42 environ par créneau.



**503 créneaux hebdomadaires** réservés en 2017, représentant **862 heures hebdomadaires**

Si le volume d'heures est peu important, les aires sportives sont toutefois accessibles à l'ensemble des profils d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris. Dans des proportions quasi identiques entre 2014 et 2017, ce sont les associations qui sont les principales utilisatrices des créneaux mis à disposition (379 heures par semaine en 2017, soit 44%).

### Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 26% des créneaux (soit 227 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. Ils sont ainsi environ 30 établissements scolaires à utiliser les installations sportives de l'arrondissement.

A noter que si le Grand Public occupe 15% des heures totales hebdomadaires, elles ne sont utilisées que dans le cadre de la pratique de la natation (piscine Jacqueline Auriol).



## Une réelle dynamique enclenchée sur les heures d'ouverture des aires qui profite à l'ensemble des utilisateurs

Le 8<sup>ème</sup> arrondissement enregistre une progression de 47% (+ 161) de son volume de créneaux (503 créneaux en 2017), conduisant ainsi à une hausse globale de 127 heures d'ouverture supplémentaire par semaine. Cette dynamique représente ainsi plus de 4 445 heures supplémentaires sur l'année (base de 35 semaines).

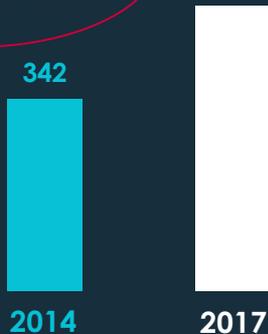


**+ 127 heures hebdomadaires**  
entre 2014 et 2017

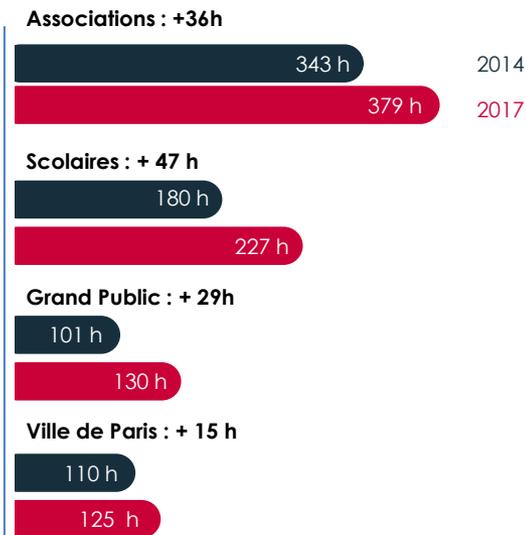
Cette progression est liée à la montée en puissance progressive du Centre Jacqueline Auriol, ouvert en 2014, sur lequel se concentre exclusivement l'augmentation du nombre d'heures hebdomadaires, au profit de l'ensemble des utilisateurs.

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 161 créneaux hebdomadaires



### Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateur



Si tous les utilisateurs ont bénéficié de cette hausse, ce sont surtout les établissements scolaires et les associations qui en ont profité, avec une progression de respectivement 47 heures et 36 heures par semaine.

Cette hausse des heures a été répercutée sur un grand nombre d'associations. Ce sont ainsi plus de 33% des structures associatives utilisatrices de créneaux en 2014, qui ont vu leur volume d'heures augmenter (+ 4 h en moyenne).

Enfin, l'augmentation des heures sur le Grand Public est principalement liée à la création de nouveaux créneaux sur le bassin de 25 m de la piscine de l'arrondissement.

# 8<sup>ème</sup> arrondissement

**Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations** (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)



## Des aires sportives qui s'ouvrent et qui rayonnent au-delà des associations de l'arrondissement

La capacité de l'arrondissement à dégager de nouveaux créneaux (28 créneaux de plus pour le tissu associatif entre 2014 et 2017, soit 17% des créneaux supplémentaires) a permis d'ouvrir les aires sportives à de nouvelles associations : si 2 ne sont plus présentes en 2017, 6 font, à l'inverse, leur apparition.

Au-delà de l'entrée de ces nouvelles associations, l'accès aux aires sportives se caractérise, pour les associations, de la manière suivante :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 38% d'entre elles).
- Seules 18% des associations ont vu leurs créneaux diminuer, avec une baisse moyenne de 3h40 environ.
- Seulement 38% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles sont toutefois celles qui bénéficient prioritairement des créneaux existants : 204 h heures en 2017 sur les 379 heures dédiées aux associations (soit 54% des heures).
- A noter : 23% des heures (soit 86 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (1<sup>er</sup>, 7<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements).

### Chiffres clés des associations en 2017

**40** associations en 2017 (contre 36 en 2014)

**2** ne réservent plus de créneaux en 2017

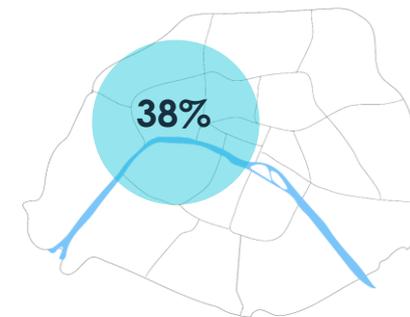
**6** nouvelles associations en 2017

**15** ont les mêmes vol. hor.

**12** ont vu leurs vol. hor. augmenter

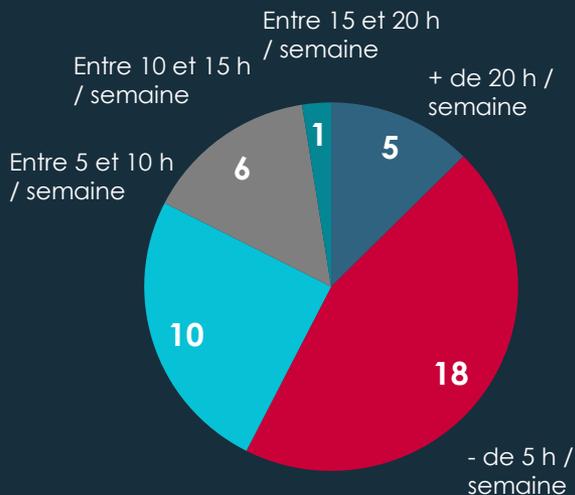
**7** ont vu leurs vol. hor. diminuer

### Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



**des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017**

### Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



### Les 10 plus gros réservataires en 2017

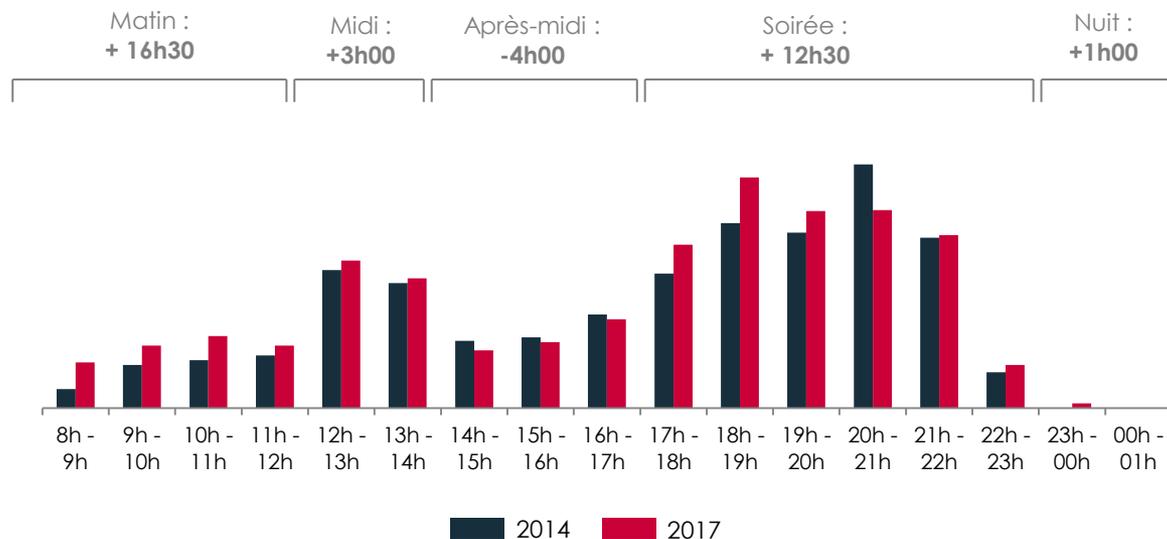
LE 8 ASSURE	69h00
RACING CLUB DE FRANCE	34h00
PARIS ESCRIME	25h30
ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES - 8 <sup>E</sup>	24h30
DYNAMIC SPORT	23h00
CLUB ATHEON	18h00
APSAP DE LA VILLE DE PARIS	14h30
CENTRE DE RECHERCHES YOGIQUES	13h30
EXPATRIES INTERNATIONAL TRIATHLON CP	12h00
OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF - 8 <sup>E</sup>	12h00

## Une hausse des heures qui se concentre sur le matin et en soirée, avec une utilisation encore limitée des créneaux de nuit

Si, classiquement pour le tissu associatif, ce sont les créneaux du midi et en soirée qui constituent les pics de réservation, le 8<sup>ème</sup> arrondissement voit son volume d'heures global augmenter sur la majorité des tranches horaires. Seul l'après-midi enregistre une légère diminution (- 4 h entre 14h et 17h). A noter que les aires sportives de l'arrondissement sont également utilisées de 7h à 8 h et que ce créneau observe également une hausse de 7 h par semaine entre 2014 et 2017 (non pris en compte dans le graphique ci-dessous).

Les heures mises en place dans le cadre des créneaux autonomes sont encore peu exploitées, avec une seule heure apparue en 2017.

### Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



*Note:* 16 heures ne sont pas comptabilisées dans ce graphique, car les réservations sont en dehors de la plage 8h - 1h (+7h en 2017)

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 28 associations sportives (70 %) utilisent les aires sportives moins de 10 heures par semaine (45% ont moins de 5 h). À l'inverse, 5 associations occupent plus de 20 heures de réservations, dont une qui compte près de 70 heures par semaine.

## 8

## Ce sont les piscines qui tirent le plus leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, aucune aire sportive ne connaît une baisse de ses heures d'ouverture aux associations. Si la salle d'escalade est utilisée de manière identique entre les 2 années (« salles spécialisées », 82 h par semaine), toutes les autres aires progressent et plus particulièrement la piscine (+16h15) et les salles polyvalentes (+16h45).

Sur ces 2 types d'installations, l'augmentation est principalement liée à l'ouverture de créneaux sur le Centre Jacqueline Auriol et notamment sur 2 aires : le bassin de 25 m de la piscine (passage de 34 h en 2014 à 57 h en 2017) et la salle polyvalente n°2 (de 29 h en 2014 à 42 h en 2017) qui génèrent à elles 2, un supplément de 36 heures par semaine (1 645 heures à l'année).

### Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	-	-	-	-	-	-
Courts de tennis / TEP	-	-	-	-	-	-
Dojos et salles d'arts martiaux	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-
Gymnases		37h15	17	40h15	20	+ 3 h + 3
Piscines		54h00	32	70h15	44	+ 16h15 +12
Salles polyvalentes		169h30	77	186h15	90	+ 16h45 + 13
Salles spécialisées (Salle d'escalade...)		82h00	36	82h00	36	- -
Terrains de grands jeux		-	-	-	-	- -
<b>Total</b>			<b>342h45</b>	<b>162</b>	<b>389h45</b>	<b>190 +36 h + 28</b>



## Un arrondissement qui ne connaît pas d'évolution du nombre de ses aires sportives...

Sur la période entre 2014 et 2017, le 8ème arrondissement n'enregistre la fermeture ou l'ouverture durable d'aucune aire sportive.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
-	-	-	-

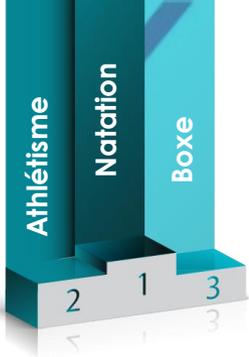
## Une aire structurante à l'échelle de l'arrondissement qui contribue à son identité sportive

En 2017, l'arrondissement compte 15 familles de disciplines, qui regroupent 34 disciplines différentes. La lecture du volume d'heures par familles de pratique met en évidence les caractéristiques suivantes :

- Contrairement à la plupart des autres arrondissements, c'est l'escalade qui, en volume d'heures, constitue la 1<sup>ère</sup> pratique sportive proposée sur l'arrondissement (82 heures hebdomadaires). La discipline profite de la salle d'escalade existante (l'une des plus importantes en France) pour proposer de larges conditions d'accès et permet ainsi de caractériser l'identité sportive de l'arrondissement.
- Si l'augmentation des heures hebdomadaires a permis d'accueillir de nouvelles associations et d'augmenter le nombre de créneaux pour certaines, elle a également été un levier pour diversifier les pratiques sur l'arrondissement. Ainsi, entre 2014 et 2017, 8 nouvelles pratiques font leur apparition :
  - ✓ Triathlon.
  - ✓ Boxe.
  - ✓ Savate.
  - ✓ Hula Hoop.
  - ✓ Fitness.
  - ✓ Gymnastique artistique.
  - ✓ Gymnastique.
  - ✓ Natation loisirs.
- Toutefois, malgré une plus grande diversité des pratiques, le volume total d'heures se concentre principalement sur 4 familles d'activités : escalade, natation, gymnastique et arts martiaux. Ces 4 familles totalisent près de 247h, soit 65% des heures hebdomadaires proposées aux associations.
- Le volley-ball et la danse sont les 2 seules familles à voir leur nombre d'heures diminuer (-8h au total), malgré un nombre de clubs équivalents.

A noter que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités « multisports » et « découverte sportive ».





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

## Une **variation très hétérogène** des volumes de réservation entre les **différentes familles** d'activités sportives

# 8

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Escalade	1	3	82h00	36	1	3	82h00	36	-
Natation	2	4	54h00	32	3	5	62h45	39	+ 8h45
Gymnastique	5	12	53h45	26	7	12	59h15	31	+ 5h30
Arts Martiaux	5	6	39h15	19	5	7	42h45	21	+ 3h30
Escrime	2	1	23h30	8	2	1	25h30	10	+ 2h00
Autre	2	3	22h30	8	2	3	20h00	7	- 2h30
Badminton	1	1	12h00	7	1	2	15h45	10	+ 3h45
Tennis De Table	1	3	10h15	4	1	3	15h15	6	+ 5h00
Danse	4	5	13h30	6	5	5	12h30	6	- 1h00
Yoga	1	3	10h45	7	1	3	12h00	8	+ 1h15
Basket Ball	1	2	10h15	5	1	1	11h30	5	+ 1h15
Athlétisme	0	0	0h00	0	1	1	7h30	5	+ 7h30
Boxe - Sp de combats	0	0	0h0	0	2	1	6h00	3	+ 6h00
Volley Ball	1	1	11h00	4	1	1	4h00	2	- 7h00
Fitness	0	0	0h00	0	1	1	2h00	1	+ 2h00

\* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

## Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



### Arts Martiaux

Avec 5 disciplines, la famille des Arts Martiaux a progressé en volume d'heure (+3h30). Cette hausse a toutefois uniquement bénéficié au judo.

Le karaté et le judo regroupent, en 2017, plus de 70% des heures dédiées aux arts martiaux (contre 66% en 2014).

	2014	2017	Variation
Judo	13h00	18h00	+ 5h00
Karaté	13h15	12h15	- 1h00
Tai Chi chuan	8h00	8h00	-
Kung-fu (wu-shu)	3h00	3h00	-
Capoeira	2h00	1h30	- 30 min.

### Natation associative



La pratique de la natation sportive concentre la majeure partie des créneaux dédiés à la natation (86%), avec une hausse de près de 14% des heures entre 2014 et 2017. Si l'aquagym connaît une baisse de plus de 4 h, cette dernière est compensée par l'apparition de la natation loisirs, avec près de 7 h de créneaux.

	2014	2017	Variation
<b>Natation</b>	<b>47h30</b>	<b>54h00</b>	<b>+6h30</b>
Natation Loisirs	-	6h45	+ 6h45
Aquagym	6h30	2h00	-4h30



### Gymnastique

	2014	2017	Variation
<b>Gym. Divers</b>	<b>46h30</b>	<b>45h00</b>	<b>-1h30</b>
<b>Gymnastique</b>	<b>-</b>	<b>4h00</b>	<b>+ 4h00</b>
Gym. Rythmique	2h30	2h30	-
Gym. Seniors	1h15	2h15	+1h00
Gym. Artistique	-	2h00	+ 2h00
Relaxation	2h00	2h00	-
Stretching	1h30	1h30	-

Avec près de 60 h par semaine, la gymnastique est la 3<sup>ème</sup> famille la plus importante de l'arrondissement. Elle est également celle qui compte le plus d'associations, avec 12 structures utilisatrices.

La gymnastique « divers », qui regroupe les pratiques relatives à l'entretien physique, mobilise 76% des heures relatives à la gymnastique. Avec la gymnastique seniors, la relaxation et le stretching, les pratiques centrées sur l'entretien physique et le bien-être représentent 86% des heures de la famille.

A noter, l'apparition de la gymnastique artistique, avec 2h de créneaux proposés en 2017.

# 8<sup>ème</sup> arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

8



## Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

8

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

## 8 Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 8<sup>ème</sup> arrondissement, un total de 31 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 74% en volume d'associations et de 86% en nombre de créneaux renseignés.



**74,2%**

Taux de retour des associations de l'arrondissement

### Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	8 <sup>ème</sup> arrondissement	%	Ville de Paris	%
<b>Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)</b>	31	/	1 294	/
<b>Volume d'associations répondantes</b>	23	<b>74,2%</b>	1 059	<b>81,8%</b>
<b>Nombre de créneaux ciblés</b>	161	/	15 239	/
<b>Nombre de créneaux renseignés</b>	139	<b>86,3%</b>	13 139	<b>86,2%</b>
<b>Volume horaire ciblé</b>	322 h	/	25 885 h	/
<b>Volume horaire renseigné</b>	273 h	<b>84,9%</b>	22 083 h	<b>85,3%</b>

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

## La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

**23 associations**  
répondantes sur  
l'arrondissement

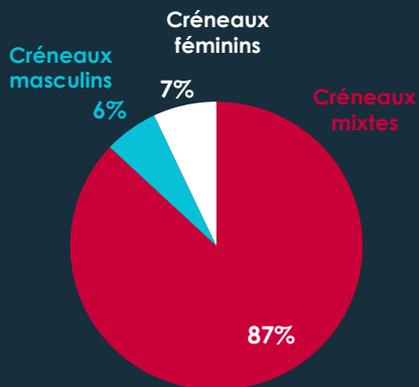
### Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		0	0
Associations entre 20 et 50 créneaux		2	2
Associations entre 10 et 20 créneaux		2	2
Associations entre 5 et 10 créneaux		6	5
Associations ayant moins de 5 créneaux		21	14

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 68% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour proche de 67%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

## Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** entre les femmes et les hommes, et avec un poids important **pour les plus jeunes**



Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 87% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (arts martiaux, escalade, natation, yoga) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

Le 8<sup>ème</sup> arrondissement se caractérise par le poids relativement important des créneaux associatifs dédiés aux moins de 12 ans (27% contre 18% sur Paris). L'offre proposée à ce public est plutôt diversifiée avec près de 10 disciplines différentes parmi lesquelles le judo, l'escalade, la natation et l'épée.

A noter que l'arrondissement compte une proportion plus faible de créneaux réservés aux adolescents (11,9% contre 19% sur Paris).

### Poids du volume horaire par tranche d'âge



	8 <sup>ème</sup> arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	7,0%	3,5%
7 à 12 ans	20,1%	14,9%
13 – 16 ans	11,9%	19,1%
17 – 45 ans	51,6%	49,6%
46 – 59 ans	8,4%	9,6%
60 ans et plus	1,0%	3,2%

### Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
<b>Moins de 7 ans</b>	19h15	8,1%	-	-	-	-
<b>7 à 12 ans</b>	52 h	21,8%	-	-	3 h	18,8%
<b>13 à 16 ans</b>	27h30	11,6%	-	-	5 h	31,3%
<b>17 à 45 ans</b>	126 h	52,9%	7 h	35,9%	8 h	50,0%
<b>46 à 59 ans</b>	10h30	4,4%	12h30	64,1%	-	-
<b>60 ans et plus</b>	2h45	1,2%	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>238 h</b>		<b>19h30</b>		<b>16 h</b>	

L'arrondissement se caractérise également par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine, pourtant historiquement plus forte. Les associations ne déclarent ainsi que 16 h de créneaux ouverts uniquement à la population masculine (5,9% contre 15% à l'échelle de la Ville). Avec 19h30 au profit des créneaux féminins (7,1%), la proportion déclarée reste proche de celle observée sur Paris (7,4%).

## Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

### Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement compte 14 familles de disciplines mais il se caractérise par le très faible poids de la pratique compétitive, qui ne représente que 17% des heures réservées (39,5% au niveau de la Ville). Ainsi, l'offre sportive est essentiellement pratiquée dans une logique de loisir, avec la présence notamment de l'escalade, de la natation, des arts martiaux et de la gymnastique. En compétition, c'est l'escrime qui se démarque en volume horaire sur l'arrondissement.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	27h30	93,2%	2h00	6,8%	29h30
Autre	6h00	100,0%	-	-	6h00
Badminton	1h15	100,0%	-	-	1h15
Basket-ball	9h00	78,3%	2h30	21,7%	11h30
Boxe - sports de combat	6h00	100,0%	-	-	6h00
Danse	6h00	100,0%	-	-	6h00
Escalade	61h00	74,4%	21h00	25,6%	82h00
Escrime	4h30	17,6%	21h00	82,4%	25h30
Fitness	2h00	100,0%	-	-	2h00
Gymnastique	23h00	100,0%	-	-	23h00
Natation	59h15	100,0%	-	-	59h15
Tennis de table	10h00	100,0%	-	-	10h00
Triathlon	7h30	100,0%	-	-	7h30
Yoga	4h00	100,0%	-	-	4h00

**78,3%**

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



**1h53**

Durée moyenne d'un créneau loisir

## Des créneaux « loisirs » principalement orientés vers les adultes mais les plus jeunes occupent une place importante dans le 8<sup>ème</sup>

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 8<sup>ème</sup> arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 83% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, le poids des associations non affiliées à une fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir) est plus élevé sur l'arrondissement : 39% des associations ne sont pas affiliées contre 29% à l'échelle de Paris.

Ainsi, 2 éléments clés caractérisent le loisir sur l'arrondissement :

### Une pratique pour les jeunes...

**31,2%**  
des heures « loisirs » touchent les moins de 12 ans (contre 22% à l'échelle de Paris)

### ...Et moins de créneaux pour les plus âgés

**11,3%**  
des heures hebdomadaires « loisirs » pour les plus de 46 ans contre 19,0% sur Paris



Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (48,9% des créneaux), le 8<sup>ème</sup> arrondissement comptabilise une plus faible proportion de créneaux à destination des plus âgés. En effet, moins de 2% des créneaux touchent les plus de 60 ans contre près de 6% à l'échelle de la Ville.

L'offre de loisir se concentre principalement autour de 4 familles de disciplines (escalade, natation, arts martiaux et gymnastique) qui regroupent approximativement 75% des heures dédiées au loisir.

## Des créneaux dédiés à la **compétition** qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entraînements ou les matches (17% des heures hebdomadaires, avec 46h30).

### Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	8 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
<b>Volume</b>	19	46h30	4 741	8 680 h
<b>%</b>	<b>13,7%</b>	<b>17,0%</b>	<b>36,3%</b>	<b>39,5%</b>

La très grande majorité des heures « compétition » sont à destination d'un public mixte (88%). Seuls 3 créneaux sont dédiés à la pratique masculine (escalade et basketball) et aucun n'est dédié à la pratique féminine alors qu'ils représentent près de 10% des créneaux à l'échelle de Paris.

**10,5%**

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

**21,7%**

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

**2h26**

### Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	8 <sup>ème</sup> arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	-	-	8,5%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	-	54,5%	24,4%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	-	45,5%	67,1%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 67,1% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 17-45 ans

## Un poids relativement important de la pratique pré-nationale ou nationale dans les créneaux « compétition »

Au total, 5 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national est relativement développée sur l'arrondissement : elle représente près de 40% des créneaux de compétition (21% à l'échelle de Paris) et concerne 4 disciplines, dont 3 olympiques : escalade, escrime et épée.

La pratique compétitive départementale ou régionale est structurée autour de 3 disciplines bien que l'épée se démarque en représentant près de 60% des heures de compétition de niveau départemental ou régional.

	Départemental / Régional
Vol. total des h	<b>28 h</b>
% du total des h. compét.	<b>60,2%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Epée	58,9%	16h30
Escalade	32,1%	9h00
Basketball	8,9%	2h30

	Pré-national / National
Vol. total des h	<b>18h30</b>
% du total des h. compét.	<b>39,8%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Escalade	64,9%	12h00
Escrime	18,9%	3h30
Tai chi chuan	10,8%	2h00
Epée	5,4%	1h00

# 89%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

0%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

## Des créneaux qui s'ouvrent ou qui ont la capacité à s'ouvrir à des publics spécifiques

8

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi près de 13% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique.

### Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	8 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	3	13,0%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 17% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de près de 47 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, aucun créneau n'est dédié sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap.

### Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	8 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	-	-	158 h	0,7 %
Sport adapté	-	-	147 h	0,7 %
<b>Total</b>	-	-	<b>305 h</b>	<b>1,4 %</b>

## Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, bien que les associations soient moins nombreuses à en proposer

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en terme de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

### Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

Ces créneaux spécifiques semblent toutefois moins développés sur le 8<sup>ème</sup> arrondissement que sur le reste de la Ville. En effet, seules 7 heures hebdomadaires sont dédiées au sport féminin (2,6% contre 5,4% pour Paris).

	8 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	12h30	4,6%	7,6%
Sport féminin	7 h	2,6%	5,4%
Sport seniors	2h45	1,0%	2,8%

De la même manière, les créneaux « sport santé » et « sport seniors » sont moins développés sur cet arrondissement.

### Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	8 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	4	17,4%	19,5%
Sport féminin	2	8,7%	13,9%
Sport seniors	2	8,7%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Natation	Triathlon	Natation
Arts martiaux	Danse	Gymnastique
Triathlon	Natation	
Yoga		

# 8<sup>ème</sup> arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par  
la Ville de Paris

8

# 8

## La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

**72 % des heures**

sont dédiées à  
l'animation sportive

La Ville de Paris compte près de 125 heures hebdomadaires dans les différentes aires de l'arrondissement en 2017 (+13% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation des dispositifs sportifs.

Si la ville est mobilisée pour l'organisation des compétitions (12h par semaine), l'animation sportive est, malgré tout, largement majoritaire : les dispositifs totalisent plus de 72% des heures occupées par la Ville de Paris chaque semaine (90h).

Cette animation concentre, de surcroît, la plupart des heures supplémentaires qu'elle est parvenue à mobiliser entre 2014 et 2017, avec près de 14h de plus proposées chaque semaine.

**Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)**

	2014	2017*	Variation
<b>Créneaux compétition</b>	12h00	12h00	-
<b>Dispositifs DJS</b>	76h30	90h10	<b>+ 13h40</b>
<b>Equipements jeunesse</b>	8h00	8h00	-
<b>Autres directions</b>	14h00	15h00	<b>1h00</b>

## Glossaire

### Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Jacqueline Auriol - 7 Allée Louis de Funès 75008 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

### Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

### Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

### Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

### Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

# Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées en 2014 et 2017		
<b>ARTS MARTIAUX</b>	Capoeira Judo Karaté Kung Fu (Wu Shu) Tai Chi Chuan	<b>NATATION</b>	Aquagym Natation Natation Loisirs
<b>AUTRE</b>	Découverte sportive Multisports	<b>TENNIS DE TABLE</b>	Tennis de table
<b>BADMINTON</b>	Badminton	<b>TRIATHLON</b>	Triathlon
<b>BASKET BALL</b>	Basket Ball	<b>VOLLEY BALL</b>	Volley Ball
<b>BOXE – SP. DE COMBAT</b>	Boxe éducative Savate	<b>YOGA</b>	Yoga
<b>DANSE</b>	Danse Danse (Autre) Danse classique Hula Hoop Rock		
<b>ESCALADE</b>	Escalade		
<b>ESCRIME</b>	Escrime Épée		
<b>FITNESS</b>	Fitness		
<b>GYMNASTIQUE</b>	Gymnastique Artistique Gymnastique (divers) Gymnastique rythmique Gymnastique Gymnastique Seniors Relaxation Stretching		

*Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »*



**Ville de PARIS**  
**Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris  
Traitement des données : MOUVENS  
Rédaction et mise en page : MOUVENS  
Crédits Photos : Ville de Paris  
Diffusion : Septembre 2018